REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE BANDUNDU

INSPECTION URBAINE DU DEVELOPPEMENT RURAL
DE KIKWIT

ATTESTATION D'EXISTENCE
D'UNE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
N°72/...02...../INSP.URB/DR/V.KKT/20.17....

Je soussigné Floribert N.MAWONDA MBALA-MBONGA, Inspecteur Urbain du développement Rural de Kikwit.

En vertu du Décret loi N° 004/2001 du 20 juillet 2001 relatif au fonctionnement des Associations sans But Lucratif en République Démocratique du Congo, atteste par la présente que l'ASBL :...A.....NOUS.....L'AVENIR.....
.....en sigle...A.N.A.... Existe effectivement et exerce ses activités dans le rayon de la .....LA.....VILLE.....DE.....KIKWIT.....ET.....SES.....ENVIRONS
.....

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir à qui de droit.

Fait à Kikwit, le..30.../.03.../20.17..

L'Inspecteur Urbain du Développement Rural,

=/=DR, Floribert N.MAWONDA MBALA – MBONGA=/=
Chef de Bureau